

Politique valaisanne : les économies d'abord, les crèches ensuite

Autor(en): **Darbellay, Isabelle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[89] (2001)**

Heft 1458

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282116>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Politique valaisanne

Les  conomies d'abord, les cr ches ensuite

Une loi qui permettrait d'offrir des services de garde d'enfants ad quats aux familles valaisannes est remise en cause par souci d' conomie. Adieu la fiert  d'une loi avant-gardiste sous pr texte que les coupures budg taires sont envisageables nulle part ailleurs ?

ISABELLE DARBELLAY

L'an dernier, le Grand Conseil valaisan votait dans l'enthousiasme la nouvelle Loi en faveur de la jeunesse. Progressiste, elle impose notamment aux communes de d terminer les besoins locaux en mati re de garde d'enfants et d'y r pondre par des solutions adapt es, le canton prenant en charge 30% des frais.

Depuis lors, le Valais s'est largement targu  de cette loi avant-gardiste qui fait l'envie de nombreux cantons dans lesquels les structures de garde sont insuffisantes. Malgr  les r ticences de certains pr sidents de communes qui nient encore la n cessit  d'offrir aux parents ces structures d'accueil, nombre de communes ont effectu  des  tudes de besoin aupr s de leur population. Elles commencent ainsi   mettre en place des infrastructures, tant pour la petite enfance que pour les enfants scolaris s. Sans  tre facile, le mouvement est lanc , et c'est une excellente nouvelle pour les femmes et les familles valaisannes.

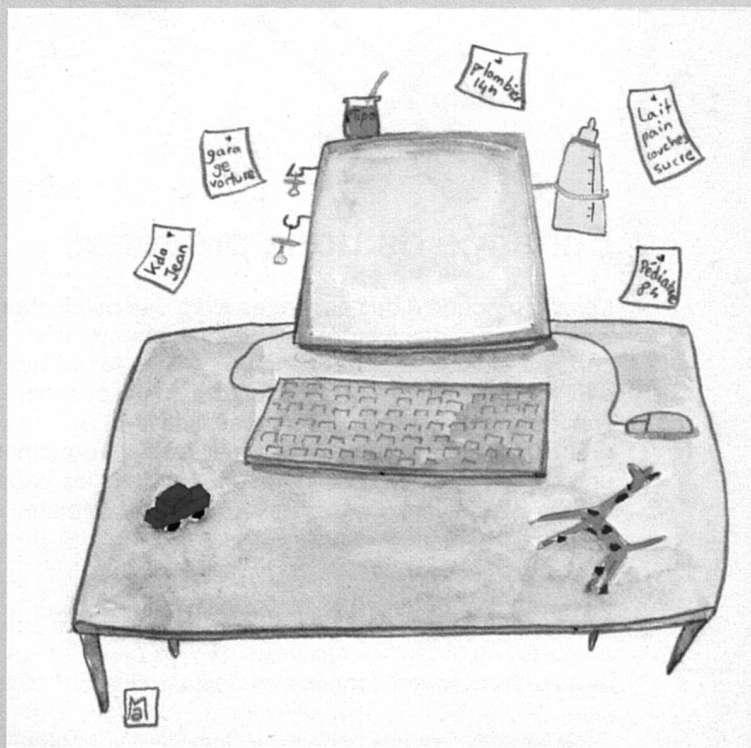
Les choses avancent, m me parfois tr s vite, comme   Fully qui offre des solutions renforc es depuis la rentr e scolaire d'ao t, apr s avoir lanc  le projet ce printemps seulement. D'autres, comme Ayent, ont su faire preuve d'intelligence et d'efficacit , en regroupant des villages voisins pour organiser des lieux d'accueil communs, d passant ainsi les traditionnelles querelles de clochers.

Tout irait presque pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles si le budget 2002 ne venait troubler la f te. En effet, r cemment refus  par le Grand Conseil, il doit subir des coupes substantielles. Et devinez dans quels domaines sont cit es les premi res propositions d' conomies ? Tr s soudainement, la toute nouvelle Loi en faveur de la jeunesse ne serait plus si prioritaire. Finalement, les besoins des familles en mati re de garde d'enfants ne seraient pas si importants, comme si en une ann e tous les parents valaisans avaient miraculeusement trouv  une autre solution pour faire garder leurs enfants pendant leur travail.

Economiser sur le dos des femmes ?

Adieu la fiert  d'une loi avant-gardiste ! Quand on a besoin d'argent, les femmes sont h las souvent les premi res vis es, m me s'il est  vident que la mise en place de cr ches est un facteur de promotion de l' galit  entre les femmes et les hommes, en tout cas tant que le partage des t ches n'est qu'une chim re dans la majorit  des m nages suisses. R cemment, la crise  conomique avait servi de pr texte pour repousser l'introduction d'une assurance-maternit , renvoyer les femmes   leurs travaux m nagers ou encore relever l' ge de leur retraite. Rien ne change : les  conomies continuent   se faire sur le dos des femmes, pourtant d j  bien assez charg es par des doubles journ es de travail et des salaires toujours largement inf rieurs   ceux de leurs coll gues masculins.  

MYRIAM ABOUROUSSE



Retravailler-Corref Lausanne f te ses 20 ans

En 1974, Evelyne Sullerot, cr e Retravailler en France afin d'aider les femmes   se r ins rer dans la vie professionnelle. En 1977, la Suisse est le premier pays  tranger   s'int resser   cette m thode, elle est ainsi introduite en 1980   Lausanne. Au d part, ce sont cinq femmes qui veulent cr er une association, cinq pionni res qui aujourd'hui ont constitu  une  quipe de vingt personnes. Cette formation repr sente une aide fondamentale pour la r insertion des femmes dans le monde professionnel, mais aussi,  volution oblige, pour la r insertion masculine.

Pour toute information :
Conseil en orientation et r insertion professionnelle
Boulevard de Grancy 12
T l. 021/617 22 70
Fax 021/617 22 76
Courriel : corref.grancy@jprolink.ch
Site www.corref.ch